AR PREFECTURE
016-200054047-20201202-2020_12_02_16-DE
Reçu le 04/12/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Excusés-Absents : 05
Délégations : 03

Date de Convocation :
Lundi 23 novembre 2020

Date d'affichage :
Lundi 23 novembre 2020

Le deux décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 23 novembre 2020, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme DUMASDELAGE Chantal, M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Suzanne Mme BARRY Marie-Christine, M. CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury.

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DEVAINE Colette, Mme SIMON Sandrine, Mme SOULAT Séverine, Mme BOURDIER Elise, M. FELIX Gaël,

Délégations : Mme SIMON Sandrine à M. LEBRET Hubert, Mme SOULAT Séverine à Mme FAYET Margot, M. FELIX Gaël à M. DEVAINE Justin.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2020/12/02
N°16

16-Intercommunalité– Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, le projet modificatif des statuts du Syndicat mixte de la fourrière approuvé par le conseil syndical lors de sa séance du 14 octobre 2020 :

- ***Adhésion des communes de Vindelle, Turgon et Chabrac.***

Monsieur le Maire soumet le projet modificatif de statuts au conseil municipal.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la proposition de modifications de statuts présentée.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 03 décembre 2020

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens